

LOIRE Éducation

Université Jean-Monnet : l'

LOIRE

Édition de Saint-Étienne

Opportunité pour les uns, crainte de la perte d'autonomie pour les autres. Maurice Vincent fait partie de ceux qui dénoncent la fusion imminente entre les universités de Saint-Étienne et Lyon.

« Aujourd'hui, je n'exerce plus, je ne suis membre d'aucun parti et je ne suis candidat à rien. » Si Maurice Vincent prend la parole, c'est pour alerter sur un sujet qu'il connaît bien : celui de l'Université Jean-Monnet (Saint-Étienne, Firminy et Roanne) et sa fusion avec l'Université de Lyon. Ce projet va réunir l'Université Jean-Monnet, Lyon 1, Lyon 3 et l'École normale supérieure de Lyon (puisque l'INSA ayant choisi de se retirer du projet).

« Je n'ai jamais imaginé que l'Université de Saint-Étienne puisse disparaître »

Pour Maurice Vincent, il tend « à la disparition des pouvoirs décisionnaires de Saint-Étienne. Et perdre le pouvoir universitaire, c'est perdre le contrôle d'un

élément essentiel du développement du territoire. »

Maire de la ville de Saint-Étienne de 2008 à 2014, Maurice Vincent a été président de l'Université Jean-Monnet de 1997 à 2002. Il a d'ailleurs été acteur du rapprochement des universités de Saint-Étienne et de Lyon : « J'ai toujours soutenu l'idée de coopération jusqu'à cette dernière phase... » N'était-ce pourtant pas l'aboutissement du projet ? « Je n'ai jamais imaginé que l'Université de Saint-Étienne puisse disparaître. J'étais pour le renforcement des relations mais en tant que maire, je n'aurais pas laissé faire ça. Et jusqu'à là, tous les maires, de droite et de gauche, ont soutenu l'université. »

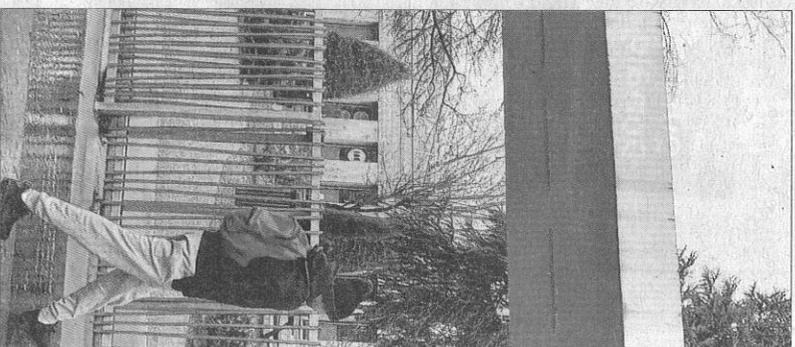
Maurice Vincent a épluché les documents de la nouvelle fusion et cela lui a fait froid dans le dos : « Le projet est de découper les différents enseignements de l'université Jean-Monnet et de les intégrer dans un autre établissement pour faire une "super-université". Dans le détail, cela signifie qu'il n'y aura plus de pouvoir universitaire à Saint-Étienne. Ces pouvoirs seront transférés à cette Université de Lyon où

« On fête les 50 ans de l'université et en parallèle on lui coupe la tête »
Maurice Vincent, ancien maire de Saint-Étienne

les Stéphanois seront forcément minoritaires... Ils vont être noyés. » Cette nouvelle université devrait comprendre huit pôles : « La localisation à Lyon des sièges administratifs et financiers de ces pôles semble inéluctable. » Maurice Vincent prend l'exemple du pôle de Droit, qui prévoit la fusion des facultés de Saint-Étienne et Lyon 3 : « Saint-Étienne représente environ 10 % des effectifs étudiants. La faculté de Droit de Saint-Étienne disparaîtrait, avec la symbolique forte d'une telle suppression auprès des professions juridiques du département. »

« Un manque de concertation »

Cet accord pourrait arriver très vite, puisque les statuts devaient être votés le 16 décembre : « On a mis 50 ans à construire l'université. Pourquoi on se précipite de l'enlever ? Ça concerne la ville, l'agglomération et le département. C'est stupéfiant que ce soit accepté sans un large débat. » La question n'est finalement pas tant la coopération des universités, mais bien la forme choisie : « Regardons s'il n'existe pas d'autres solutions. » Cette fusion doit permettre à l'Université de Lyon de rayonner à l'international.



L'université Jean-Monnet devrait être intégrée et le département qui sont des financeurs massifs.
Photo Progrès/Claude ESSERREL

Maurice Vincent craint que cela se fasse aux dépens du service local. Et il n'est pas le seul. Le député de la Loire, Régis Juanico, lui emboîte le pas. Des vœux de l'opposition seront déposés pour aborder le sujet en conseil municipal et conseil départemental.

Dossier de Clément Goutelle
clement.goutelle@leprogres.fr

« Messieurs Perdriau et Ziegler devraient intervenir »

« Je ne voudrais pas être celui qui va enterrer l'université. C'est une faute pour le développement territorial. Une faute irrattrapable car on ne pourra jamais retrouver le pouvoir universitaire si on le laisse partir. Messieurs Perdriau et Ziegler devraient intervenir. Car ce serait une décision historique », lance Maurice Vincent. Contactés par nos soins, Georges Ziegler, président du conseil départemental de la Loire, et Gadi Perdriau, maire de Saint-Étienne et président de Saint-Étienne métropole, n'ont pas souhaité s'exprimer sur ce sujet.

« Ce projet est l'opportunité pour l'Université Jean-Monnet de jouer en première division »

« Être dans les 10 meilleurs au niveau national et dans les 100 meilleurs à l'international, pour attirer les meilleurs enseignants, chercheurs et étudiants. » Les ambitions sont claires. Pour Khaléd Bouabdallah, président de l'Université de Lyon, ce projet est une chance pour la Loire : « Si Saint-Étienne n'était pas à proximité de Lyon, quelles seraient ses possibilités de développement ? Aujourd'hui le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche évolue très vite. C'est un monde concurrentiel à l'international. En France, on s'organise avec des établissements recon-



Khaléd Bouabdallah, président de l'Université de Lyon.

Photo d'archives Progrès/Jérôme Abou

nus par des labels d'excellence. Ensuite, il y a les universités de grandes métropoles puis les autres. Saint-Étienne serait naturel-

lement dans la quatrième division. Ce projet est l'opportunité pour l'Université Jean-Monnet de jouer en première division. »

« Saint-Étienne est le seul campus avec un directeur et des pouvoirs locaux »

Khaléd Bouabdallah rappelle que dans tous projets « il y a des avantages et des inconvénients ». Et il assure que la direction commune entre les quatre entités que sont l'Université Jean-Monnet, Lyon 1, Lyon 3 et l'ENS est « indispensable pour être reconnu comme une grande université internationale ». Mais Saint-Étien-

ne devrait préserver quelques spécificités à en croire Khaléd Bouabdallah : « Dans cet ensemble-là, la partie stéphanoise est dotée d'une belle reconnaissance avec un campus à part entière qui a des prérogatives que les autres campus n'ont pas. Saint-Étienne aura un directeur de campus, avec une assemblée de campus et des moyens garantis pendant cinq ans. Le campus peut jouer son rôle avec les étudiants et à l'international. Saint-Étienne est le seul campus avec un directeur et des pouvoirs locaux. C'est une reconnaissance de l'identité et de la spécificité de Saint-Étienne. »

Fusion avec Lyon pose question



REPÈRE

■ Une coopération sans fusion ?

« De nombreuses universités ont choisi d'avoir un statut d'établissement associé, afin de conserver leur autonomie. » Le député Régis Juanico ne souhaite pas fermer la porte aux solutions alternatives. Michèle Cottier explique pourquoi cette solution n'a pas été retenue : « Si nous sommes associés, nous sommes alors externes avec tous les dangers que ça représente car nous ne serons pas associés dans les grandes décisions stratégiques. On considère que Saint-Étienne doit tirer parti de ce projet pour que ce soit une valeur ajoutée au développement économique de notre territoire. »

Dans ce projet, l'École normale supérieure de Lyon conserve pourtant sa direction. Une option qui n'est pas envisageable, d'après la présidente de l'université Jean-Monnet : « Il s'agit d'un statut réservé aux écoles. Ce n'est pas une option possible pour l'université. »

■ Université de Lyon : les dates clés

Le regroupement des universités de Jean-Monnet avec Lyon 1, Lyon 3 et l'École normale supérieure de Lyon doit être voté le 16 décembre. Il devrait être effectif en janvier 2021. L'université Jean-Monnet deviendra alors un campus de cette grande université cible, nommée Université de Lyon. L'INSA s'est finalement retiré du projet au mois de juin. « Cela ne veut pas dire que l'on rompt les relations avec l'établissement pour autant », confie Michèle Cottier.

RÉACTIONS

« Je pense que c'est la bonne approche »

Jean-Michel Mis, député de la Loire LREM

« Le rôle de l'université est essentiel dans l'économie du territoire. Nous avons besoin d'avoir une université performante. Ce projet est l'opportunité d'avoir une université de rang mondial. »

Il faut réfléchir en termes de complémentarité, plutôt que de rivalité. L'université a été amenée à débiter si elle entrait ou non dans ce projet. Il faut respecter le choix qui est, d'abord celui des universitaires. On voit que le territoire soutient ce projet et je ne peux que me féliciter de son ambition. J'ai tendance à faire confiance aux acteurs du territoire et je pense que c'est la bonne approche. Il faut sortir de ce complexe d'infériorité avec Lyon. Nous avons de vraies compétences. A nous de les défendre. »

« Une course au gigantisme qui mérite débat »

Régis Juanico, député de la Loire Génération, S

« Il y a un gros souci de défaut d'information dans ce projet. C'est pourtant une décision extrêmement importante avec des conséquences qui le seront tout autant. Depuis M. Durafour, des élus se sont succédé pour développer l'université Jean-Monnet. Ce projet entre dans une course au gigantisme et aux classements mondiaux. Je suis loin de partager cette

QUESTIONS À

Michèle Cottier, présidente de l'université Jean-Monnet

« Notre positionnement nous donnera des atouts »

Quel est le tableau de marche du projet de regroupement dans l'Université de Lyon ?

« Il y a eu un vote sur le dossier stratégique de l'université cible mi-octobre. Ce vote a été très clairément en faveur du projet de l'Université de Lyon. Les statuts viennent d'être réalisés. Les personnes qui siègent dans les instances, les conseils technique et académique vont donner leur avis. Le comité d'administration donnera son approbation le 16 décembre. Et, le regroupement devrait être effectif en janvier 2021. »

Nous passons d'un modèle fédéral à un modèle intégré. Les différentes universités vont s'intégrer dans un établissement unique. Cela oblige et permet de concevoir la stratégie d'un seul établissement. »

N'est-ce pas risqué de supprimer les pouvoirs décisionnaires du département ?

« Quand on fait la balance, nous avons plus d'intérêt à être dehors que dedans. Nous n'avons plus d'autonomie, mais notre positionnement nous donnera des atouts. L'État veut identifier 10 grands sites français qui comptent. Seul, on ne peut pas avoir cette préférence. »

Faire disparaître quelque chose peut paraître négatif, mais en réalité, on s'éforce pour construire de manière



Photo Progrès/Clément GOUTELLE

Ce regroupement international, ne risque-t-il pas de se faire au détriment du service local ?

« Quand vous êtes visibles à l'international, cela donne une bonne assise à l'université, lui permet de proposer de bonnes formations et d'attirer de bons enseignants et chercheurs. Cela bénéficie donc aux étudiants et notamment aux locaux. En apportant le meilleur à Saint-Étienne, on travaille au bénéfice de notre territoire. »

Vous venez d'être réélue. Comment cela va-t-il se passer à votre niveau ?

« Ma présidence théorique doit se terminer le 31 décembre 2020. Mais les chefs d'établissement devraient composer la gouvernance centrale dans le prochain établissement. On ne va pas faire les choses dans la hâte. Notre objectif est de faciliter les choses et de faire en sorte que l'intégration soit réussie pour chacune des parties. A terme, on veut que les gens aient que l'on a eu raison d'y aller. »

vision-la. Est-ce que c'est dans l'intérêt de Saint-Étienne, la métropole et le département que d'être absorbés par nos voisins lyonnais ? Je suis favorable à la complémentarité et à la coopération entre les universités. Mais dans la nouvelle gouvernance, le poids des élus étudiants sera dilué. C'est la fin du statut personnel et juridique de l'Université Jean-Monnet. Il ne faudrait pas qu'à terme Saint-Étienne devienne une succursale de Lyon. C'est un choix historique qui mérite un débat. Une métropole sans université propre, ce n'est pas envisageable, je serais désolé de voir 50 ans d'une entité propre, balayés d'un seul coup. »

« Cette union doit se faire sous le signe de l'équité »

Michel Trivollier, maire de Saint-Étienne de 1994 à 2008

« Pour peser au niveau national et encore davantage encore au niveau international, Saint-Étienne et Lyon doivent s'unir. Cette union, y compris universitaire, doit se faire sous le signe de la complémentarité et de l'équité. En négociant apurement les secteurs d'excellence que doivent préserver et développer les sites périphériques, nous pouvons négocier durement avec l'État l'amélioration des moyens de communication routiers et ferroviaires. Si l'État veut configurer une grande métropole universitaire il doit aussi mettre des moyens pour que cette métropole soit attractive. »